

Réunion du 6 mai 1971
Session ordinaire

Le six mai mil neuf cent soixante et onze, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary Ernest, Maire.

Présents: M^{rs} Allary Ernest, Ferret Fernand, Joseph Richard, Duroueix Yves, Faure Hubert, Thébaudeau Guille, Lhoumiers Frédéric, Mazzière Alban, Bonhomme Jean, Borderon Robert, Couédo Omerme.

Absents: Néant.

Chambre des Yéhus.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M^r le Président de la Chambre des Yéhus de la Charente, en date du 31 mars 1971, par laquelle celui-ci remercie le Conseil Municipal de l'aide qu'il apporte à la formation professionnelle des jeunes du département, en versant la subvention sollicitée.

Revenement T.V.A.

M^r le Maire donne lecture de la circulaire émanant de l'association Départementale des élus Républicains Municipaux et Cantonaux de la Charente, relative à une demande de remboursement par l'Etat de la T.V.A. appliquée sur le montant des travaux et des fournitures de la Commune. Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition.

Cabine téléphonique

M^{me} Fualdès Elia, gérante de la cabine téléphonique a fait connaître par lettre en date du 31 mars 1971 (recommandée) adressée à M^r le Maire, son intention de fermer son établissement pendant la période s'étendant d'octobre à mars. De ce fait, les services du téléphone, régie et bureau de tabac ne trouveront null ni aucune solution si elle n'est trouvée.

Le Conseil Municipal, tout en déplorant cet état de fait, estime qu'il est absolument indispensable de trouver une personne du bourg susceptible de succéder à M^{me} Fualdès pour ces divers services.

Cantine scolaire.

La cuisinière utilisée à la cantine scolaire étant complètement usée, M^r le Maire informe que le Conseil qu'il en a commandé une autre.

Salaires de la cuisinière

Madame Labelet Jeanne, cuisinière à la cantine scolaire, ayant demandé une augmentation de salaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de le porter de 12 francs à 15 francs par jour à compter du 1^{er} avril 1971.

Commission Communale des Impôts Directs.

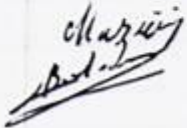
Le Directeur des Services Fiscaux de la Charente a désigné comme commissaires de la Commune de Combieu :

Commissaires titulaires :

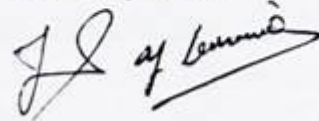
M. Bandon Robert, Mme Dereix Augusta, M. Durouic Yves,
Faure Edouard, Joseph Richard, Dereix Robert.

Commissaires suppléants :

M. Bonhomme Guis, Lhoumier Frédéric, Mazière Alban,
Eraltoux Marcel, Gouédo Amélie, Faure Marcel.

Mazurier


A Faure


J J de Lenné


Philippeaux
